

« Le Drakkar » : 23 octobre 1983



Les ruines du Drakkar à Beyrouth, le 25 octobre 1983. AFP/PHILIPPE BOUCHON

« On ne confie pas au loup la garde de la bergerie... »
(Proverbe libanais).

« Si vous avez compris quelque chose au Liban, c'est qu'on vous l'a mal expliqué. »

(Henry Laurens).

Aujourd'hui, je veux rendre hommage au lieutenant Antoine de la Batie, tombé à Beyrouth le 23 octobre 1983, avec 57 parachutistes français, dans l'explosion de l'immeuble « Le Drakkar ».

Antoine de la Batie est né le 20 septembre 1955 à Paris. La vocation militaire était ancrée en lui depuis son plus jeune âge. Il vivait alors dans le culte de ses aïeux : Ses deux arrière grands-pères s'étaient vaillamment battus durant la Grande Guerre. Son père avait lui-même servi au 1er Régiment de Chasseurs Parachutistes en Indochine. Il lui parlait souvent de son grand-père ayant combattu au Liban en 1926. Ces évocations étaient-elles prémonitoires ?

En octobre 1975, il intègre un peloton d'EOR à Coëtquidan. A l'issue, il est affecté avec le grade d'Aspirant au 1er Régiment d'Infanterie. En 1977, après une année à la corniche Leclerc, son désir de servir dans l'armée est toujours là. Il rempile donc comme sergent au 67ème Régiment d'Infanterie. De 1978 à 1979, il prépare le concours de l'Ecole Militaire Interarmes. Il intègre l'EMIA le 1er septembre 1979.

D'août 1980 à août 1981, le Lieutenant de la Batie travaille d'arrache pied à Montpellier. De ses notations, il ressort : « ..., jeune officier généreux, excellent camarade, fera à coup sûr un officier de grande qualité ». Il sort 7ème de sa promotion et choisit de servir, comme son père, au 1er Régiment de Chasseurs Parachutistes, alors stationné à Pau-Idron.

En septembre 1981, Il est affecté à la 3ème section de la 3ème compagnie. Le régiment est composé d'appelés, mais il est à la hauteur des régiments professionnels de par la qualité de ses recrues. En effet, sa section, « les zombies » comme il les appelle, a déjà bien entamé son tour du monde : Mayotte, la Centre-Afrique, le Togo, le Gabon et la Réunion.

Puis vient un premier départ au Liban, d'avril à octobre 1982.

Durant ce séjour, Antoine de la Batie est cité à l'ordre du régiment : « jeune chef de section dynamique et courageux, volontaire pour toutes les missions, s'est particulièrement illustré le 8 juin 1982 lors de la prise de Tyr par les forces israéliennes. Au mépris du danger, a conduit son convoi lourd, destiné à porter secours aux populations de la ville, à travers la zone de combats, sous les tirs d'artillerie et de chars. A mené ultérieurement avec succès plusieurs patrouilles destinées à rechercher et récupérer du matériel sur le champ de bataille. A fait preuve en toutes occasions d'une détermination et d'un courage exemplaire. » Cette citation comporte l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec étoile de bronze.

En septembre 1983, la 3ème Cie du RCP est projetée au sein de

la force multinationale de sécurité à Beyrouth. Un tel départ n'était pas prévu car les régiments d'appelés ne faisaient pas partie du plan de relève. Mais Beyrouth, au cœur de cet été 1983, paraît encore calme...

Le 20 septembre, alors que le lieutenant de la Batie fête ses 28 ans, il découvre le poste « Irma » bientôt rebaptisé « Drakkar ». C'est un ancien hôtel de 9 étages mais surtout un excellent observatoire dans cette partie sud de Beyrouth.

Avant d'aller plus loin, disons un mot du lointain Liban (لبنان), perpétuellement en guerre, qui n'évoque pas grand-chose pour une jeune génération qui ne connaît notre histoire qu'au travers de la « repentance ». Pourtant, depuis François Ier, la France porte un intérêt pour la Syrie et les minorités chrétiennes du Mont Liban. Sous le second Empire, la France est venue au secours des Maronites, victimes d'attaques et d'exactions violentes de la part de leurs voisins druzes.

Le 16 novembre 1916, en pleine bataille de Verdun, deux diplomates, le Britannique sir Mark Sykes et le Français François Georges-Picot concluent un accord secret, le fameux accord « Sykes-Picot ». Cet accord prévoit le partage – après la guerre – des dépouilles de l'Empire ottoman, allié de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie. La France propose de prendre sous son aile la Syrie et le Mont Liban. Le 8 octobre 1918, une escadre française accoste à Beyrouth.

Les soldats français se joignent à leurs alliés britanniques qui occupent déjà toute la région. La déception est grande, alors, chez les nationalistes arabes qui espéraient se tailler un état indépendant autour de Damas – la capitale de la Syrie – avec le soutien de Thomas Edward Lawrence, dit « Lawrence d'Arabie » (1). Qu'à cela ne tienne, un congrès réuni à l'initiative de l'émir Fayçal, fils du chérif de la Mecque, proclame, le 11 mars 1920, l'indépendance de la « Grande Syrie » et en confie la couronne à l'émir.

La conférence de San Remo, le 25 avril 1920, confirme le mandat de la France sur la Syrie et le Liban, et le général

Henri Gouraud, chef du corps expéditionnaire français, décide d'en finir avec Fayçal. Il l'expulse de Damas et écrase son armée le 24 juillet 1920, à Khan Mayssaloum, dans l'Anti-Liban, la chaîne de montagnes qui sépare la Syrie du Liban.

Pressée par la communauté maronite, la France détache de l'ancienne Syrie un Grand-Liban qui rassemble le Mont Liban mais aussi la vallée de la Bekaa et le littoral. Dans ces limites, les Chrétiens sont majoritaires (Ce ne sera plus le cas en 1975 du fait de l'émigration et d'une natalité inférieure à celle des Musulmans).

L'« État du Grand-Liban » est officialisé le 1er septembre 1920 par un décret du général Gouraud, haut-commissaire pour le Levant. La nouvelle Syrie, elle, inclut trois entités politiques distinctes : l'État de Damas, l'État d'Alep et le Territoire des Alaouites.

La France institue, aux côtés du gouvernement, un conseil consultatif où sont représentées les... 17 communautés religieuses identifiées dans le pays : des Chrétiens maronites aux Juifs en passant par les Musulmans sunnites ou chiites, les Chrétiens jacobites (ou monophysites), les Druzes, les Arméniens, les Grecs orthodoxes etc...etc... Ainsi se met en place un « communautarisme » original. Pour les Libanais, comme pour les habitants du Moyen-Orient en général, l'appartenance religieuse est moins une affaire de croyance que d'identité : chacun se rattache à une communauté caractérisée par son endogamie, ses rituels et ses coutumes mais aussi ses règles de droit (mariage, héritage...) et ses tribunaux propres.

Le 26 mai 1926, Henry de Jouvenel donne une Constitution au pays. Inspirée de notre Constitution (celle de 1875), elle s'en distingue par une énorme différence: la reconnaissance des communautés et le partage du pouvoir entre elles, en fonction de leur importance. Selon la Constitution, toujours en vigueur, les députés sont élus sur une base communautaire ET territoriale. La répartition est établie sur la base du recensement de 1932 (2). Par ailleurs, il est convenu – de

façon non écrite – que la présidence de la République revienne à un Maronite et le poste de premier ministre à un Musulman sunnite. Ces dispositions satisfont la bourgeoisie sunnite et maronite de Beyrouth de même que les clans du Mont Liban. Les habitants des périphéries du sud et de l'est, y trouvent beaucoup moins leur compte et gardent la nostalgie de la « Grande Syrie ».

En juin 1941, en pleine guerre mondiale, les Britanniques, accompagnés d'un détachement des FFL (3) gaullistes, occupent le Liban et la Syrie et en chassent les représentants du régime de Vichy. Puis, le 25 décembre 1941, sous la pression britannique, le général Catroux, commandant des troupes françaises du Levant, proclame l'indépendance de la Syrie et du Liban !

Mais De Gaulle et son représentant, le haut-commissaire Jean Hellen, ne sont pas d'accord.

Le 11 novembre 1943, Jean Hellen fait arrêter le président Béchara el-Khoury, ainsi que tout son gouvernement, ce qui provoque d'importantes manifestations de rue.

Les Britanniques s'en mêlent et exigent la libération des prisonniers. Celle-ci est effective le 22 novembre. Cette date – le 22 novembre 1943 – est, depuis lors, la fête nationale du Liban.

La classe politique libanaise décide de conserver les institutions léguées par la France.

Elle choisit aussi, par un « pacte national » non écrit, de consolider la répartition officielle des postes de responsabilité entre les différentes communautés.

L'indépendance officielle est programmée le 1er janvier 1944. Mais c'est seulement en 1946 que les troupes françaises et anglaises quitteront le Liban.

Ce beau pays va devenir, dans les années 1950-70, « La Suisse du Moyen-Orient », en raison de sa puissance financière. Et sa capitale, Beyrouth, deviendra « le Paris du Moyen-Orient ».

Et puis, tout va basculer : l'ordre – ô combien précaire –

instauré par les Français est remis en cause par les problèmes démographiques: l'arrivée d'une importante immigration palestinienne, musulmane à 80%, et le déclin démographique des Chrétiens. Les Musulmans chiites du sud du pays, dont le poids démographique va croissant, supportent mal la prééminence des Maronites et de la bourgeoisie sunnite de Beyrouth.

La Syrie, qui considère le Liban comme son « Alsace-Lorraine », ne se résigne pas à la scission de 1920. Elle se refuse à ouvrir une ambassade à Beyrouth, attise en sous-main les rivalités communautaires et nourrit les ressentiments, chiite et palestinien, avec la complicité de l'Iran.

En 1975, bien qu'aucun recensement n'ait eu lieu depuis 1932, chacun voit bien que les Maronites ne sont plus majoritaires. C'est le début d'une terrible guerre civile, faite d'alliances improbables (et souvent éphémères) entre les communautés.

Israël d'un côté, la Syrie des Al-Assad, père et fils, de l'autre, soufflent sur la braise.

Et...les Français reviennent ! Ils arrivent avec le FINUL (4). Mise en place par les résolutions 425 et 426 des Nations Unies, à l'initiative du général français Jean Cuq, c'est l' « Opération Litani », du 14 au 21 mars 1978. Depuis, la création de l'ONU (24 octobre 1945) qui faisait suite à la « Société des Nations » d'avant-guerre, les dirigeants occidentaux ont inventé les « soldats de la paix » chargés de missions d'interposition entre belligérants, à caractère défensif ou de simple observation, généralement sous la bannière de l'ONU ou d'une force internationale.

Au Liban, ceci nous a amené, entre autres, au drame du 23 octobre 1983. Ce jour-là, deux attentats-suicides frappent les contingents américain et français de la « Force multinationale de sécurité » de Beyrouth. Ces deux attentats, revendiqués par le « Mouvement de la révolution islamique libre » puis par l' « Organisation du Jihad islamique » ont fait 299 morts et plusieurs centaines de blessés.

À 6 h du matin, un camion piégé touche le contingent

américain. Son explosion tue 241 soldats et en blesse une centaine d'autres. Environ deux minutes plus tard, 58 parachutistes français de la force multinationale, (55 paras de la 3ème compagnie du 1er RCP et 3 paras du 9ème RCP), trouvent la mort dans un attentat similaire : l'attentat du « Drakkar » entraîne la destruction totale de l'immeuble. 15 autres paras sont blessés. 26 en sortiront indemnes.

Dans les décombres fumants, le lieutenant Antoine de la Batie prie : « Donnez-moi, mon Dieu, ce qui vous reste. Donnez-moi ce qu'on ne vous demande jamais... ». Il croit parler fort mais sa voix n'est plus qu'un murmure. Quatre, cinq paras, encore vivants à ses côtés, l'écoutent, crispés sur leur souffrance. Quelques voix reprennent la « prière du para » apprise à Pau. Le lieutenant n'entend plus. Il s'est tu depuis un moment. Son corps sera retrouvé, vers 15h30, intact, un étrange sourire de paix sur le visage, encadré par deux de ses paras, morts eux aussi.

Depuis 1978, la France est présente au Liban. Elle a perdu plus de 150 hommes là-bas et elle reste l'un des principaux pays contributeurs de la FINUL.

Ayons une pensée pour les paras du « Drakkar » et pour tous les autres, tombés pour rien, ou, plus exactement, pour une cause perdue d'avance par un phénomène démographique :

Les communautés les plus importantes du Liban actuel sont, dans l'ordre, les Musulmans chiites (plus de 30%), les Musulmans sunnites (26%), les Chrétiens maronites (25%), les Druzes (6%), les Grecs-orthodoxes, les Grecs-catholiques...etc. Les Musulmans chiites tendent à devenir le groupe prédominant. Les Chrétiens sont en voie de marginalisation, puis, peut-être de disparition... comme dans tout le reste du Moyen-Orient.

Eric de Verdelhan

1)- Thomas Edward Lawrence, dit « Lawrence d'Arabie », (1888-1935) officier et écrivain britannique.

2)- Les Libanais n'ont pas organisé d'autre recensement

depuis.

3)- Forces Françaises Libres.

4)- Force Intérimaire des Nations Unies au Liban.